

# Démasculiniser la langue, la féminiser ?

Béatrice Fracchiolla, Université de Lorraine, CREM EA 3476

Colloque « Conflits sur/dans la langue: perspectives  
linguistiques, argumentatives et Discursives »

Osnabrück,

27/09/2018 – 16h30-16h50

# Introduction et problématique

La querelle sur la langue → politique, sociale

- rapports de sexe, genre, éducation (Matamoros, 2018)
  - rôles et fonctions femmes/hommes
- Pouvoir et domination.
- Que signifie « féminiser » en français?
  - Que signifie « démasculiniser » en français aujourd'hui?
- Enjeux idéologiques des 'choix' terminologiques

# Introduction et problématique 2

- **Années 80**, la notion de « **féminisation** » domine les discours pour les **noms de métiers, titres et fonctions**
- - circulaire de 1986;
- *Femme, j'écris ton nom...* 1998). (***pompière, policière, cheffe, chercheuse/eure, professeure, Présidente...***)
- **Aujourd'hui**, la question de la visibilité des femmes dans la langue a largement dépassé la dimension lexicale.

# 1. Récapitulatif historique

# A - Parité du féminin et du masculin

Jusqu'au 17<sup>ème</sup> :

**Parité générale du féminin et du masculin** en langue française

- Les usages étaient ainsi ...

# 1. Accord du participe présent

- Accorder le **participe présent** utilisé comme **adjectif** mais aussi **centre de proposition (participiale)**
- « couturière... **demeurante** rue Neuve-Saint-Sauveur » (1794 : déclaration de grossesse enregistrée pour Madame Desailly)
- « Il y eut lettres **contenantes** mandement très expresse... » (1740 : Pierre Bayle)

## 2. Accord de « la » attribut

- Quand je suis malade, j'aime à voir compagnie
- Et moi quand je **la** suis, je suis bien aise de ne voir personne, répond sa femme

1/ Soit **la** : = c'est moi qui suis malade (attribut), renvoyant directement à la **personne** (**ressenti** mis en avant)

2/ Soit **le** : c'est moi qui le suis : le fait d'être malade comme un état

- Or, **L'Académie F. en 1704 soutient ce masculin**
- (Viennot, 2014 : 79-80)

# 3. L'adverbialisation des adjectifs

**Normale au féminin, lorsqu'elle se rapportait à une femme:**

- « Je me fais **forte** de cela »
- « Je suis demeurée **courte** de quelque argent »
- Ex : « Je me fais **fort** de cela » (masculin)
- « Je suis demeuré **court** de quelque argent »

**NB : Seul « tout » résiste** à a masculinisation en emploi adverbial puisque on dit « elle est toute petite »

- La **masculinisation** permet la « **neutralisation** » du féminin (...puisque c'est le genre présenté comme 'marqué'...)



## 4. L'accord de proximité

- Était réalisée sans problème
- Les étudiants **et les étudiantes sont belles**

## 5. Féminin des titres et fonctions

De nombreux féminins étaient d'usage, effacés depuis

***Bourelle, autrice, abbesse, nonne, conseillère,  
barbière, médecine...***

« Et toi, pauvre vieillote, **autrice** malheureuse  
D'un esclandre si grand pour ta dame amoureuse  
Pourras-tu regarder le saint trône des dieux ? »

(Robert **Garnier** Vers 1885, *Hippolyte*, 1573)

# B- Construction progressive de la norme linguistique

# 1- L'invention du français écrit

- Ordonnance de **Villers-Cotterêts** (1539) + imprimerie
- → Ecriture et réflexion sur la langue « française » 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle, dominées par des hommes : orthographe, grammaire, versification :
- *Défense et illustration du français*, Du Bellay, 1549; les poètes de la Pléiade
- Premières grammaires : Palsgrave 1530
- Académie Française 1635 (Viennot et al. 2017; 2018) - Masculinisation
- **Sexe fort vs sexe faible** (citation) ; “**Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle** » (Beauzée 1767- Vaugelas 1647 etc.)
- Poésie traités de versification en français : invention des **rimes masculines** (“**sonores**”) et **féminines** (“**muettes**” - schwa) (Viennot, 2014; 2018)
- Invention progressive de la règle du “masculin qui l’emporte sur le féminin”

## 2- Invention de l'école obligatoire pour tous

Diffusion **nationale** des « normes » linguistiques via la grammaire de Nicolas Bescherelle (1834) : « le masculin l'emporte sur le féminin »

- Les débats et conflits autour de la faits de langue se formulent → « faut-il ? » ou « doit-on ? »
- Déontique = **idéologie de la règle** (négation des variations) → dichotomie linguistique oral/écrit
- Problème pour les enseignants de FLE (Fracchiolla 2008).

# 150 ans de statu quo

- Le **dogme** devient **règle** intégrée comme **norme** – présupposition inconsciente // **modèle de société** – y compris **dans sa formulation**
  - **11 mars 1986** Circulaire Fabius (Commission Y. Roudy présidée par B. Groult)
  - Edith Cresson « **Première Ministre** » (15 mai 1991)
  - *Femme, j'écris ton nom...* Rapport commandé par L. Jospin, 1998. (INALF – guide pour les usagers)
- Fujimura (2005) : modification réelle et immédiate des usages pour « Madame la ministre » et « Madame la députée ».

**Néanmoins...**

# 2014 année pivot (octobre)

- Trois événements symboliques et très médiatisés en 2014.
- « Madame Le président » (Julien Aubert) (14/01/14) → « Merci Monsieur la député » (Sandrine Mazetier)
- Répété le 24/10/14 : sanction de 1300 EU : **sanction financière sur un fait de langue**
- + Parution de *Non, le masculin...*
- Moment pivot entre “féminisation” et glissement “démasculinisation”
- Déclaration orale médiatique et réaction écrite de l’Académie F.
- <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie> (10/10/2014)

# La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française

Le 10 octobre 2014

Déclaration de l'Académie française

## Mise au point de l'Académie française

Un incident récent opposant à l'Assemblée nationale un député à la « présidente de séance » a attiré l'attention du public sur la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. L'Académie française, fidèle à la mission que lui assignent ses statuts depuis 1635, tient à rappeler les règles qui s'imposent dans notre langue pour la formation et l'emploi de ces termes :

1. L'Académie française n'entend nullement rompre avec la tradition de **féminisation des noms de métiers et fonctions**, qui découle de l'usage même : c'est ainsi qu'elle a fait accueil dans la 8<sup>e</sup> édition de son *Dictionnaire* (1935) à *artisane* et à *postière*, à *aviatrice* et à *pharmacienne*, à *avocate*, *bûcheronne*, *factrice*, *compositrice*, *éditrice* et *exploratrice*. Dans la 9<sup>e</sup> édition, en cours de publication, figurent par dizaines des formes féminines correspondant à des noms de métiers. Ces mots sont entrés naturellement dans l'usage, sans qu'ils aient été prescrits par décret : l'Académie les a enregistrés pourvu qu'ils soient de formation correcte et que leur emploi se soit imposé.

Mais, conformément à sa mission, défendant l'esprit de la langue et les règles qui président à l'enrichissement du vocabulaire, elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que *professeuse*, *recteure*, *sapeuse-pomprière*, *auteure*, *ingénieure*, *procureure*, etc., pour ne rien dire de *chercheure*, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes. Le français ne dispose pas d'un suffixe unique permettant de féminiser automatiquement les substantifs. S'agissant des métiers, très peu de noms s'avèrent en réalité, du point de vue morphologique, rebelles à la féminisation quand elle paraît utile. Comme bien d'autres langues, le français peut par ailleurs, quand le sexe de la personne n'est pas plus à prendre en considération que ses autres particularités individuelles, faire appel au **masculin à valeur générique**, ou « **non marquée** ».

2. En 1984, après que le gouvernement eut pris une première initiative en faveur de « la féminisation des titres et fonctions et, d'une manière générale, du vocabulaire concernant les activités des femmes », l'Académie française fit publier une déclaration rappelant le rôle des genres grammaticaux en français. Les règles qui régissent dans notre langue la distribution des genres remontent au bas latin et constituent des contraintes internes avec lesquelles il faut composer. L'une des contraintes propres à la langue française est qu'elle n'a que deux genres : pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'il puisse neutraliser la différence entre les sexes. L'héritage latin a enté



# 11 octobre 2014

- Réactions de l'Académie, explications médiatiques, tout se concentre alors, fin 2014, sur la **féminisation** et son explication (*Le Monde*), critique (*Le Figaro*), etc. et rien d'autre...
- → commentaire et justification à la féminisation sont les suivants :
- Source : <https://blog.francetvinfo.fr/ladies-and-gentlemen/2014/10/11/5-idees-recues-sur-la-feminisation-des-noms-de-metier-et-titres-de-fonction.html>

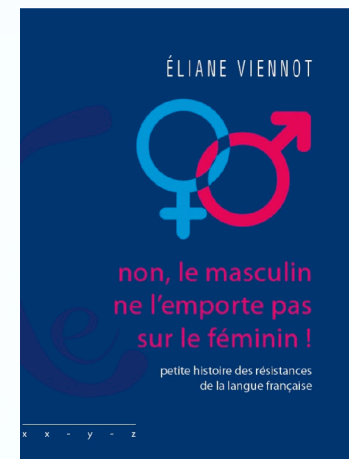
- Déclaration de et soutien à l'Académie Fr
- <https://information.tv5monde.com/terriennes/feminisation-des-mots-la-france-en-retard-22877>
- <http://www.lefigaro.fr/livres/2014/10/15/03005-20141015ARTFIG00163-feminisation-des-noms-la-mise-au-point-de-l-academie-francaise.php>

→ « conformément à sa mission, **défendant l'esprit de la langue et les règles** qui président à l'enrichissement du vocabulaire, elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, **des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pompière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure**, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation **et constituent de véritables barbarismes.** »

→ « **Nul ne peut régenter la langue, ni prescrire des règles qui violeraient la grammaire ou la syntaxe**: elle n'est pas en effet un outil qui se modèle au gré des désirs et des projets politiques. Les compétences du pouvoir politique sont limitées par le statut juridique de la langue, expression de la souveraineté nationale et de la liberté individuelle, et par l'autorité de l'usage qui restreint la portée de toute terminologie officielle et obligatoire. **Et de l'usage, seule l'Académie française a été instituée «la gardienne».** »

- 1. La **féminisation** des noms de métiers est une **invention de la modernité** (ou des féministes, voire des « théories du djendeur ») (→ simple référence au rapport Cerquiglini, portant uniquement sur les titres, fonctions et noms de métiers: dimension lexicale)
- 2. Le **masculin est « neutre »** (et **il l'emporte** sur le féminin ») (→ explication du générique, et non du neutre ne français)
- 3. « Madame la Présidente, c'est Madame **l'épouse du Président** » (→ vrai et faux)
- 4. « Ces **sonorités effroyables** » (même quand les « e » sont muets?) (→ idée d'une **esthétique** de la langue)
- 5. « C'est ridicule » (mais ça ridiculise qui exactement?)

# 2014



Livre d'E. Viennot (2014) :

- « **révèle** » les **autres règles** afférentes à la présence du féminin en langue, (au-delà des seuls titres et fonctions);
- 2014 à 2017
- **Glissement d'argumentation** s'opère en défense de l'objet, face à la persistance des résistances.
- Nouveau mouvement de « libération de la langue »

# 2014 à 2017

- Une période intermédiaire :

De la « **féminisation** » → « **l'écriture inclusive** »

→ « **langage inclusif** » (titre du livre d'E. V. sept. 2018)

# Interview, E. Viennot 13/12/2017

« le combat, aujourd'hui, c'est de **démasculiniser le langage en général, écrit comme oral** » (<https://manifesto-21.com/en/eliane-viennot-combat-aujourd'hui-cest-de-demasculiniser-langage/>)

**Manifesto XXI – Comment expliquez-vous que l'écriture inclusive ait suscité autant de résistances ?**

Eliane Viennot : Le manuel de Hatier a été le déclencheur. Il a servi de magnifique prétexte pour les gens de Sens commun ou de la Manif pour tous. Dans ce manuel, l'histoire est davantage présentée à travers les femmes, et l'écriture inclusive y est expérimentée. Mais les gens écrivent comme ça depuis une quinzaine d'années déjà, et les préconisations du Haut Conseil à l'Égalité sont sorties il y a deux ans. Personne n'avait bougé à ce moment-là.

**Comprenez-vous que des femmes puissent être contre l'écriture inclusive ?**

Tout dépend de ce qu'on appelle « l'écriture inclusive ». Je ne sais pas d'où sort cette expression. Elle est mauvaise d'ailleurs car elle n'implique que l'écrit. Or le combat, aujourd'hui, c'est de démasculiniser le langage en général, écrit comme oral. Et je ne comprends pas qu'on puisse être contre, à part les Académiciens peut-être...

2015



**Pour une  
communication  
publique  
sans stéréotype  
de sexe**

Guide pratique

 La  
**documentation**  
Française 

L'Académie  
contre  
la langue française

Éliane Viennot  
Maria Candea  
Yannick Chevalier  
Sylvia Duverger  
Anne-Marie Houdebine



*le dossier « féminisation »*

x x - y - z



# 2018

- Idée aujourd'hui : « démasculiniser » la langue à travers l'usage d'un « langage inclusif » (écrit/oral : non verbal?)
- Or, « langage inclusif », contient beaucoup de choses :
- Ex = éviter les **expressions sexistes** (chef de famille; mademoiselle, nom de jeune fille...); appliquer la **règle de proximité**; utiliser le féminin et le masculin,
- → remettre pourquoi pas au goût du jour ***toutes les anciennes possibilités vues au début, et donc, in fine “re-féminiser” la langue?***



# Dans le Robert élect.2018

- « **Féminiser** : (1501)
- note : « (v. **1960**) Faire accéder un plus grand nombre de femmes à. *Féminiser une profession. Métier féminisé à plus de 80 %.* PRONOM. Se composer d'un plus grand nombre de femmes qu'auparavant. *Parti politique qui se féminise.* **4 GRAMM. Faire du genre féminin.** *Le mot entrecôte, qui était masculin, a été féminisé par l'Académie. Donner un féminin à. Féminiser les noms de métier.*
- Renvoie comme **contraire** à :
- **Masculiniser** (1521) qui se contente, lui, de renvoyer à la dimension « **virile** »; ou à « **une clientèle qui se masculinise** » (= aucune référence à la langue)
- En revanche, point de « **dém masculiniser** » ou « **dém masculinisation** ».... : y sera-t-il en 2019?...

# Discussion

- D'un point de vue *idéologique*, le « **masculinisme** », *lui existe, construit comme un anti féminisme*

« Ensemble de revendications cherchant à promouvoir les droits des hommes et leurs intérêts dans la société. « Le masculinisme est une mouvance qui propose le rétablissement de valeurs patriarcales sans compromis : différenciation radicale des sexes et de la place de l'homme et de la femme » (L'Humanité, 2013).

- ■ **Adj.** et **n.** (**1882**) masculiniste. *Mouvements masculinistes.* → **antiféministe.**
- Donc, « **démasculiniser** » = **dimension militantisme féministe** (absent de « féminisation »)
- → **autre construit social**

## 4a. Et Conclusion...

- → **féminiser** correspond **plus ou moins** idéologiquement à un **mouvement de discrimination positive** – qui émergerait avec nouveauté
- = pas de passé, pas d'histoire ; juste une revendication; donc associé à un féminisme militant aussi)
- → s'inscrit dans une **relation de pouvoir où les femmes sont dominées et tentent de s'émanciper pour ne plus l'être** (donc, très facilement attaquable et criticable par les détracteurs)

## 4b. Et Conclusion...

- « Démasculiniser » → la recherche d'un état de langue « non uniquement masculin » à travers le **préfixe « dé »**.
- => enlever quelque chose (qui était là, ou qu'on a ajouté - ambigü)
- 2 interprétations possible :
  - 1/ la langue est dominée par le masculin; démasculiniser entraîne l'insertion du féminin; (cf. féminisation)
  - 2/ Point de vue « **cultivé** » : réhabiliter le féminin où il existait déjà.
    - Dimension **émancipatrice**
    - En ce sens, on comprend que la langue a subi une action négative de « masculinisation »; il s'agit donc de **dé-construire une idéologie construite**.
- Le terme **démasculiniser** est un **passage obligé** d'une certaine manière afin de permettre de prendre conscience que **la langue a déjà et peut encore subir des modifications « forcées »**; les enjeux de pouvoir et de domination de genre y sont inscrits

## 4c. Et Conclusion...

- L'idée de **reféminiser** la langue est **axée sur l'histoire**:
- La langue était anciennement ***aussi féminine***; il s'agit donc de **lui redonner** ce qu'elle aurait **perdu**,
- = **action positive** à travers le préfixe « **re** » qui **renvoie, ici, à l'histoire de la langue**,

# Bibliographie

Beauzée, Nicolas, (1767), *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, imprimerie Babou, 2 vol. in 8° (republié en 1971, chez Hachette).

Dister, Anne, (2004), « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone. Etat des lieux dans un corpus de presse », *JADT 2004 : 7èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, p. 313-324.

Egalité des sexes et développement, concepts et terminologie / Agence intergouvernementale de la francophonie (nov.2002), *Les noms de métiers du Ministère se disent aussi au féminin/ Brochure du Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité*. 2002 Circulaires et Notes de service du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la pêche et de la Ruralité – Sommaire n° 20 du 19 mai 2005.

*Féminisation des noms de métiers*, *JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE*, 18 mars 1986, page 4267, Circulaire du 11 mars 1986 relative à la féminisation des noms de métiers, fonction, grade ou titre.

*Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, (1999), Centre national de la recherche scientifique, Inalf, téléchargeable sur <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994001174/0000.pdf>

Fujimura, Itsuko, (2005) « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots. Les langages du politique*, n°78, juillet, p. 37-52.

Fracchiolla, Béatrice (2008). "Anthropologie de la communication : la question du féminin en français".*CORELA - Volume 6 (2008) | Numéro 2*.

Girard, *Les vrais principes de la langue française*, 1747.

*Guide de féminisation ou la représentation des femmes dans les textes*, UQAM, Université du Québec à Montréal, 06/03/2008, 19 page [http://www.instances.uqam.ca/guide/guide\\_feminisation.html](http://www.instances.uqam.ca/guide/guide_feminisation.html)

Houdebine, Anne-Marie, (1992), « Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain », *Recherches féministes*, vol. 5 n°1, p.153-159.

Labrosse, Céline et Lamothe, Jacqueline, (1992), « Un fragment du féminisme québécois des années 80 : la féminisation linguistique », *Recherches féministes*, vol. 5 n°1, p.143-151.

Labrosse, Céline, (1996), *Pour une grammaire non sexiste*, Les éditions du remue ménage, Montréal. *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*. Service de la langue française, , 06/03/2008.

# Bibliographie

Paveau, M.-A., Rosier, L., (2008), *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

Vaugelas, *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, 1647.

Yaguello, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistiques de la condition féminine*, Payot, Paris, 1978.

Béatrice Fracchiolla (2008). "Anthropologie de la communication : la question du féminin en français".*CORELA - Volume 6 (2008) | Numéro 2*.

Rosier, Laurence, 2018,

Viennot, Eliane, *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!*, Editions iXe, 2014.

Viennot, Eliane (dir.), Maria Candea, Yannick Chevalier, Sylvia Duverger, Anne-Marie Houdebine, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, éditions iXe, 2015, Donnemarie-Dontilly

Viennot, E., *Le langage inclusif: Pourquoi, comment*, Editions iX Collection xx-y-z, 2018

Sites: (corpus)

<https://violenceverbale.hypotheses.org/268>

<http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie> (2014)

<https://information.tv5monde.com/terriennes/feminisation-des-mots-la-france-en-retard-22877>

<https://manifesto-21.com/en/eliane-viennot-combat-aujourd'hui-cest-de-demasculiniser-langage/>

<http://academie-francaise.fr/actualites/feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-et-titres> (2002)

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/03/11/feminisation-des-noms-de-metiers-encore-un-effort\\_4880898\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/03/11/feminisation-des-noms-de-metiers-encore-un-effort_4880898_3224.html)

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/dans-le-retro-la-feminisation-des-noms-une-querelle-de-30-ans-07-03-2016-5605729.php>

[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/accord-de-proximite-feminisation-des-noms-cinq-nuances-d-ecriture-inclusive\\_1959256.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/accord-de-proximite-feminisation-des-noms-cinq-nuances-d-ecriture-inclusive_1959256.html)

[https://www.lexpress.fr/actualite/societe/accord-de-proximite-feminisation-des-noms-cinq-nuances-d-ecriture-inclusive\\_1959256.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/accord-de-proximite-feminisation-des-noms-cinq-nuances-d-ecriture-inclusive_1959256.html)